N° 225. CINQ CENTIMES Vendredi 3 Mai 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES .... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS .. 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. » —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux *Bureaux du Journal* à PARIS à l'*Agence Audbourg*, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la *BELGIQUE*, chez MM. A. GROSJEAN et Cie 104, boulevard Anspach et 3, rue des Teinturiers.

TÉLÉPHONE

ROUBAIX-TOURCOING 2 MAI 1889

TROP DE VACANCES

On vient de prolonger jusqu'à mardi soir, en réalité jusqu'au mercredi matin le congé accordé aux élèves des lycées et des écoles communales à l'occasion du Centenaire et de l'ouverture de l'Exposition. Je suis loin de blâmer cette faveur. Il eût été barbare et contraire à l'équité scolaire que cette grande date du Centenaire fut pour ainsi dire cachée à la jeunesse, à ceux qui plus tard devront perpétuer ces grands souvenirs après s'en être pénétrés.

Dans les fêtes grandioses que la Convention décrétait pour célébrer la gloire des quatorze armées victorieuses et la majesté du peuple libre secouant ses longues années de servitude, il y avait toujours place pour le char de l'enfance, et notre hymne immortel a le plus beau de ses couplets épiques consacré à « ceux qui entreront dans la carrière quand les aînés n'y seront plus. »

Les jeunes gens, plus que personne, ont droit d'assister aux fêtes républicaines du 5 et du 6 mai. On ne pouvait les garder reclus derrière les grilles des prisons scolaires ni penchés sur les pupitres tandis que toute la nation en fête célébrerait ces grandes journées. On travaille mal au bruit des salves d'artillerie annonçant les réjouissances publiques Nos écoliers auraient eu ce jour-là des distractions légitimes et cette mauvaise humeur aurait été excusable chez ceux qui savent qu'on s'amuse au dehors sans eux.

La République ne pouvait faire tort à ses futurs citoyens de ce congé national. Ce n'est pas à la date où l'on commémore l'affranchissement de tous les Français qu'on pouvait retenir prisonniers les petits-fils des libérés de 1789.

Tout le monde approuvera donc la pensée du ministre accordant un congé exceptionnel à l'occasion des 5 et 6 mai. Cependant il est permis de faire remarquer qu'on aurait dû à l'avance se préoccuper de ce supplément de vacances qui était juste et nécessaire. Les recteurs d'académie et les chefs de bureau de l'instruction publique possèdent des calendriers. Que ne les ont-ils consultés à propos !

Ils auraient vu, par exemple, que Pâques, cette année, tombait le 21 avril. Il est de tradition de donner à cette époque des congés. Or, les vacances pascales ont commencé le mardi 10 avril et n'ont pris fin que le mardi 30 avril. C'est donc quinze jours pleins pendant lesquels les études ont été suspendues.

Il est certain que depuis le samedi soir 13 avril, la sortie ayant lieu le mardi, on a peu travaillé dans les lycées le lundi 15 placé entre deux jours de repos, le dimanche 14 et le mardi, date de l'exode; il est non moins évident que les études n'ont repris que mollement mercredi 1er mai, devant être interrompues à nouveau trois jours après jusqu'au 7 mai.

Ceci équivaut à faire considérer comme à peu près perdu pour le travail un mois entier. N'était-il pas possible, sans supprimer pour cela le congé du Centenaire, de rogner sur les vacances de Pâques, de les reculer légèrement pour les faire coïncider avec les vacances du Centenaire ? Les allées et venues de collégiens sont coûteuses et dérangent fort les parents. Rien qu'à ce point de vue, il y aurait eu quelque sagesse à ne faire qu'une sortie générale pour Pâques et les fêtes du 6 mai. Beaucoup de parents sont, en outre, retenus par leurs affaires, quelques-uns, hélas ! dans une situation difficile, — la loi du divorce a une répercussion terrible sur les enfants, victimes innocentes des mésintelligences paternelles, — et ces vacances démesurées sont pour un certain nombre d'élèves, un supplice plutôt qu'un bienfait.

Mais on ne regarde que l'exception. C'est au point de vue de la grande majorité qu'il faut se placer pour apprécier ce luxe exagéré de congés dont on gratifie nos lycéens. Il est certain que si les congés placés à propos sont excellents, réparent l'esprit, détendent les nerfs tendus du petit élève, lui permettent de se retremper et de se réconforter dans la famille et au contact du monde extérieur ils ont cependant ce grave inconvénient d'enrayer la marche ascensionnelle du travail et de faire prendre souvent en dégoût l'assiduité scolaire.

De courtes vacances, bien mesurées, coupant le travail, sont d'excellentes haltes et hâtent l'acheminement de l'élève vers l'étape, des vacances aussi étendues que celles qui ont signalé cette année sont nuisibles à l'entraînement cérébral, arrêtent l'élan de l'esprit, détournent l'élève de la classe et rendent plus difficile la tâche du maître.

Il ne faut pas sans doute tenir sans cesse en cage nos jeunes gens, mais à force de laisser ouverte la porte de la cage ils n'ont plus du tout de goût à y rentrer. Cela d'ailleurs est logique et fait honneur à leur bon sens. En réalité, on perd trois fois plus de temps qu'il n'en faudrait pour achever les études de la jeunesse, mais aux journées gaspillées, un peu fatalement et nécessairement, il serait peut-être bon de ne pas ajouter à l'excès le stimulant à l'inverse, l'excitation à la paresse, à l'oubli et aux distractions perpétuelles des congés excessifs et des vacances prolongées au-delà des limites raisonnables, hygiéniques et profitables.

Ceci dit, profitez, jeunes gens, de vos congés du 5 mai et joignez-vous à vos aînés pour saluer l'Exposition et glorifier l'anniversaire bienfaisant de la Révolution !

UN VIEUX RÉPUBLICAIN.

A L'ÉLYSÉE

LA SALLE DES FÊTES

L'intérieur de la salle des fêtes de l'Elysée offre déjà un coup d'œil splendide. Les deux vérandahs qui aboutissent à la principale salle de danse sont ornées des plus belles tapisseries des Gobelins. De magnifiques lustres viennent d'être suspendus. Le plafond, peint avec beaucoup de goût, sera très beau aux reflets de la lumière électrique.

M. Carnot est très satisfait de son œuvre, car on n'a pas oublié que c'est lui qui a dressé le plan de cette construction, dont il a confié l'exécution à MM. de Bressine et Morin, architectes de l'Etat.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

Les grèves

On avait déjà acquis la preuve que les grèves des terrassiers à Paris, des tisseurs à Amiens, des vanniers à Laon avaient été suscitées par les boulangistes. Il paraît que M. Coulon interrogé par la commission des neuf aurait fourni des renseignements complets sur certains meneurs de la grève des télégraphistes qui prenaient leur mot d'ordre chez M. Boulanger.

Il a rappelé particulièrement l'action de M. Armand dit de Cailhavet et de M. Coulomb, révoqués comme agents directs du comité boulangiste au sein de l'administration centrale des postes et télégraphes.

Le mystère

Paris, 1er mai. — Le plus grand mystère entoure les délibérations de la commission qu'on ignore même les noms des personnes citées : c'est par hasard qu'on en connaît quelques unes.

On affirme que les commissaires instructeurs ont opéré un transport de justice; ils se sont rendus, prétend on, chez le général Faidherbe, grand-chancelier de la Légion d'honneur.

Audition de M. Dreyfus.

Paris, 1er mai. — La commission d'instruction ne s'est pas réunie ce matin. Elle s'est réunie à trois heures pour continuer l'audition des témoins qu'elle a convoqués.

Demain matin, elle entendra M. Camille Dreyfus, député, directeur de la *Nation*.

Paris, 1er mai. — M. Camille Dreyfus annonce dans la *Nation* qu'il est convoqué devant la commission d'instruction, et ajoute :

Je me rendrai demain à cette invitation. Je veux immédiatement préciser la situation. Suis-je cité comme témoin ? Suis-je cité comme inculpé ?

Si c'est comme témoin, je n'ai rien à dire ou plutôt je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit et écrit dans la *Nation* même.

Des hommes politiques, dans des circonstances graves, ont échangé des vues et des propos politiques : c'était leur droit et leur devoir.

Si MM. de la commission d'instruction veulent des renseignements là-dessus, qu'ils les cherchent où ils voudront, mais ce ne sera pas moi qui les leur fournirai.

Je n'ai pas l'habitude de raconter ce qui se dit entre amis, après dîner, en prenant le café et en fumant un cigare.

C'est un métier que ne fera, j'en suis sûr, aucun de ceux qui ont assisté à la « nuit historique. ».

Au contraire, si je suis cité comme inculpé, je revendique hautement la responsabilité d'actes personnels n'engageant que moi.

Oui, j'ai dit que tout était préférable à l'élection de M. Jules Ferry comme président de la République. J'étais de l'avis de ces milliers de citoyens inconnus qui, sur la place de la Concorde, ne se gênaient pas pour parler tout haut de barricades.

Cela, je l'ai dit pendant la nuit historique ; je l'ai dit dans la salle des gardes du Palais-Bourbon, devant mes collègues de la Seine, devant la délégation du conseil municipal de Paris.

Je l'ai écrit depuis à maintes reprises, et je n'ai pas changé d'avis. Seulement, il faut qu'on nous dise si c'est le procès du général Boulanger qu'on instruit ou la revanche de M. Ferry qu'on prépare.

LES PROCÈS DE M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE

Paris, 1er mai.— Aujourd'hui est venue devant la 9e chambre correctionnelle présidée par M. Lauth, la poursuite en diffamation intentée par M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire aux journaux l'*Eclair*, la *Cocarde*, le *Triboulet*, la *Presse*, la *Gazette de France*, l'*Autorité*, le *Gaulois*, l'*Intransigeant* et M, le comte de Beaurepaire Louvagny, propriétaire à Grivesmes (Somme).

Nos confrères sont défendus par M·Andrieux, député ; Le Senne, Deville, Donmerc, Louchel, Choppin d'Arnouville, Tézenas et Vonoven.

M. le substitut Eyrault occupe le siège du ministère public.

MM· Touchard et Chalus, représentent M. Quesnay de Beaurepaire, demandeur.

En l'absence des défenseurs de l'*Eclair* et de la *Cocarde*, le tribunal a renvoyé l'affaire à trois semaines, en ce qui concerne ces deux journaux, et a ordonné la discussion immédiate à l'égard des autres journaux poursuivis.

Les garants assignés ayant répondu à l'appel de leur nom, M Choppin d'Arnouville a déposé des conclusions d'incompétence qu'il a développées longuement. Le défenseur considère que c'est à raison de ses fonctions de procureur général, et non comme simple particulier, que M. Quesnay de Beaurepaire a été attaqué. Il demande donc à être renvoyé devant le jury.

Des observations dans le même sens ont ensuite été présentées par les autres avocats.

Le total des dommages-intérêts réclamés par M. Quesnay de Beaurepaire s'élève à la somme d'environ 75.000 francs. Il sollicite, en outre, un grand nombre d'insertions dans plusieurs journaux de Paris et de la province.

M. le substitut Eyrault, dans quelques courtes observations, a demandé au tribunal de se déclarer compétent.

M. Lortat Jacob, avoué de M. Quesnay de Beaurepaire, a déclaré se désister à l'égard du gérant de la *Presse*, qui avait quitté ce journal quelque temps avant la publication de l'article incriminé.

Le tribunal a donné acte du désistement et a remis son jugement à huitaine.

LES EXCUSES DE M. ACHARD

Paris, 1er mai. — On communique aux journaux le procès verbal suivant :

M. Raynal, se trouvant offensé par les termes d'une lettre adressée par M. Achard à M. Ameil, lettre visant le procès Raynal-Gilly et publiée par le journal la *Victoire*, a prié MM. Cendre et Joseph Reinach de demander une explication à M. Achard.

M. Achard a désigné MM. Lockroy et Barodet comme témoins.

Les quatre témoins s'étant réunis, MM. Lockroy et Barodet ont déclaré, au nom de leur client, que, comme M. Achard l'avait déjà affirmé, M. Raynal n'était pas visé dans la lettre adressée à M. Ameil.

Fait à Paris, le 1er mai.

Pour M. Achard : E. LOCKROY, D. BARODET.
Pour M. Raynal : G. CENDRE, J. REINACH.

LE PHARE DE LA TOUR EIFFEL

Paris, 1er mai.— C'est aujourd'hui qu'on procède au montage du phare électrique qui va être installé dans la rotonde aménagée au sommet de la tour Eiffel.

Demain seront également mis en place les deux projecteurs électriques qui, de la tour, doivent promener sur Paris, de puissants rayons lumineux.

LE SUICIDE D'UN BOURSIER

Paris, 1er mai. — Un coulissier à la rente, M. Amédée Lambert, s'est suicidé.

C'est à des pertes considérables dans l'affaire des métaux que ce suicide est attribué.

M. Lambert était âgé d'environ 40 ans.

ASSASSINAT D'UN HUISSIER

Paris, 1er mai. — M. Fauré, huissier, se présentait chez le sieur Augé, à Montsch, (Tarn et Garonne), briquetier, pour procéder une saisie au nom du Crédit Foncier.

Saisi de colère, à la vue de M. Fauré, Augé a pris son fusil, l'a mis en joue et l'a tué raide.

Augé a été immédiatement arrêté.

LA GRÈVE DES TAILLEURS

Paris, 1er mai. — Les ouvriers tailleurs maintenant leurs revendications, les patrons ont tenu de leur côté une réunion au cours de laquelle ils ont résolu d'opposer la grève à la grève et de fermer leur boutique dans le cas où les tailleurs persisteraient à ne pas reprendre le travail.

UN CRIME

Livry, 1er mai. — Un individu a été trouvé pendu dans son domicile.

Le médecin refuse de délivrer un certificat, prétextant un crime.

ÉTRANGER

HOLLANDE

LE RÉTABLISSEMENT DU ROI

Fin de la régence du Luxembourg

La Haye, 1er mai. — Le roi de Hollande étant complètement rétabli, le gouvernement a fait savoir aux Chambres que la régence du Luxembourg devait cesser.

Luxembourg, 1er mai. — La nouvelle de la proposition faite aux Chambres néerlandaises en vue de faire cesser la régence aux Pays-Bas a produit ici une vive sensation.

La Chambre est convoquée pour demain afin de recevoir communication du duc de Nassau.

Le duc a reçu une lettre du roi de Hollande le remerciant d'avoir pris la régence et annonçant qu'il reprendra le 3 mai le gouvernement du Grand-Duché.

ITALIE

LES PROTESTATIONS CONTRE LA POLITIQUE DE M. CRISPI

Milan, 1er mai. — La Société démocratique des anciens militaires a décidé d'envoyer au président de l'Exposition de Paris, le jour de l'entrevue des deux souverains à Berlin, un télégramme exprimant les sentiments du peuple italien.

La Société a décidé en outre d'envoyer une délégation à l'ouverture de l'Exposition universelle.

GRAVE AFFAIRE

Rome, 1er mai. — Suivant contrat passé entre la maison de banque Erlanger, dont le siège social est à Paris, et le gouvernement italien, la maison Erlanger s'engage à fournir à l'Etat les fonds nécessaires à la construction d'un vaste chemin de fer stratégique, qui viendra aboutir à la frontière française, et dont voici les lignes principales :

Cosenza-Nocera, Aula-Lucea, Gaiano-Bargo S. Sonnino, Bologna-Verone, Cremone-Bargo S.-Damino, S. Archangelo-Fabriano, Campobasso-Isprina, Castelvetrana-Empodocle, Cône-Ventimille.

Les travaux atteindront la somme d'environ 250 millions.

La banque construira. L'Etat remboursera en plusieurs délais, payera 5 0/0 d'intérêt et diverses commissions. La banque constituera un capital de 50 millions et aura le droit d'émettre des obligations au fur et à mesure des travaux, obligations dont la côte sera demandée sur le marché de Paris.

DERNIÈRE HEURE

Un incident au Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Rennes, 1er mai. — Un incident s'est produit à la séance du Conseil général. M. Le Hérissé avait critiqué l'administration départementale à propos de déficits remontant à huit ans, dans le service des enfants assistés.

M. Martin Feuillée a dit qu'on ne saurait tolérer le langage de M. Le Hérissé et il en a appelé à l'opinion publique.

M. Le Hérissé a riposté, par les mots : « Vous savez bien que l'opinion n'est plus avec vous. »

Rappelé à l'ordre il a ajouté qu'il se souciait peu de cette mesure.

L'incident s'est terminé au milieu des applaudissements et des sifflets du public.

La session est close.

Dans les Vosges

Epinal, 1er mai. — La session du Conseil général est close. L'ensemble a voté un crédit pour les fêtes du 5 mai et pour l'envoi de délégations ouvrières à l'Exposition.

M. Méline, président de la Chambre, Jules Ferry et d'autres députés vont rentrer à Paris pour les fêtes des 5 et 6 mai.

UNE INTERPELLATION A M. CRISPI

Rome, 1er mai. — A la Chambre italienne le président annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation sur le congé accordé à M. Ménabrea au moment de l'ouverture de l'Exposition.

M. Crispi dit qu'il répondra vendredi.

REVUE DE LA PRESSE

Pour la seconde fois, M. Jules Simon, dans le *Matin*, fait un chaleureux appel en faveur des pauvres; il demande à tous ceux qui, pendant l'Exposition vont jeter l'or à pleines mains pour leurs plaisirs de ne pas oublier les malheureux sans travail et sans pain.

Il demande que les particuliers imitent les pouvoirs publics qui, dans les crédits des fêtes, ont affecté des sommes importantes aux distributions de secours.

Les pauvres ne peuvent pas être oubliés dans une année où un souffle d'allégresse fraternelle doit passer sur toute l'étendue du territoire.

M. Tony Révillon, dans le *Radical*, exprime le regret que tous les conseils généraux républicains qui sont l'immense majorité, n'aient pas dit : « Guerre aux royalistes ! guerre aux bonapartistes ! guerre à tous les traîtres qui s'unissent aux états-majors des anciennes monarchies pour ramener le pouvoir personnel dans notre patrie affranchie ! »

Oui, les républicains doivent s'unir; oui, ils doivent travailler ensemble à l'œuvre de la Révolution, qui est la justice. Mais, oui aussi, ils doivent se dire qu'on ne bâtit que sur un sol déblayé, et qu'il faut d'abord réduire les ennemis de la République, si l'on veut contenter ses amis. L'insolence de nos adversaires dépasse tout. Chaque matin, ils prédisent la fin de la République. « Nous nous servons de Boulanger, osent-ils dire, pour atteindre ce but ! » Boulanger les laisse dire, le gouvernement les laisse faire, et, comme en 89, les patriotes se trouvent en présence de conspirateurs qui crient : « Vive le roi ! » et qui bravent la nation. On a parlé de la trêve de l'Exposition, du silence que, dans l'intérêt supérieur de la France, garderaient les partis. Soit ! Mais qu'alors les ennemis de la République commencent par se taire, et qu'ils ne donnent pas à l'Europe le spectacle éhonté de leur complot !

La *Lanterne* demande que la commission d'instruction termine ses travaux le plus tôt possible afin qu'on puisse clôturer le procès politique et les travaux de la Chambre :

Un mois peut suffire pour arriver à ce résultat, nous gagnerons ainsi la mi-juin, époque à laquelle l'Exposition battant son plein nous permettra de donner au monde une idée de la vitalité, de la force et du génie que recèle notre démocratie républicaine.

Ce serait là de la bonne politique, conforme aux intérêts du pays et de la République.

Ce qui n'est pas moins conforme aux intérêts de la République et du pays, c'est que l'instruction sur le procès Boulanger soit complète et que l'accusation soit étayée sur des documents irréfutables.

Le *Gaulois* ne décolère point de voir que ni ses amis les monarchistes ni ses alliés les boulangistes n'ont pu compromettre le succès des fêtes du Centenaire.

M. Cornély dit qu'on « essaye de souder la saltimbanquerie républicaine » aux merveilles du Champ de Mars.

Parler de saltimbanquerie, quand on fait partie de la boulange, c'est le comble du cynisme.

La *Presse* avait mis le *XIX° Siècle* au défi de reproduire le fac simile de la lettre adressée par M. Boulanger aux officiers de la territoriale pour les attirer rue Dumont-D'Urville.

Le *XIX° Siècle* a fait mieux que ce que lui demandait le journal boulangiste, il a mis l'original de la lettre sous les yeux de M. Lauze, secrétaire de M. Laguerre.

La *Presse*, dit le *XIX° Siècle* aurait pu commencer par faire cette démarche ; cela lui aurait épargné la peine de nous porter un défi ridicule, qui devait tourner à sa confusion.

Quelle erreur de croire que la *Presse* serait confuse. Forcée d'avouer qu'elle a vu la lettre, elle déclare tout simplement qu'elle est fausse.

C'est commode, on le voit et bien digne de la boulange.

Le *Parti ouvrier* poursuit la lutte implacable contre le boulangisme.

Il s'adresse aujourd'hui directement aux travailleurs qui forment toute sa clientèle et leur dit :

Si Victor et Jérôme, Philippe et Boulanger terrassent Marianne, gare à toi, peuple, qui leur auras donné tes suffrages, qui auras fait de ton outil de délivrance un outil de servitude.

Tu te figures, comme un enfant trompé par des contes de fées, que quelque chose d'extraordinaire surgira ? Il ne surgira rien que des convulsions où tu gagneras encore plus péniblement ton pain.

Au milieu peut-être des coups de fusil tirés pour cause politique, le travail ne marche

---

Le Docteur Vampire

DEUXIÈME PARTIE

LA MAISON SCÉLÉRATE

Ah! se reprit-il, sauf la tour blanche, qui donne tout contre cet appartement. Outre qu'elle n'est pas disponible, et qu'elle sert de colombier, vous me faites l'effet d'un sybarite habitué à un meilleur gîte.

— Eh bien, Nini, dit le cocodès à sa compagne, tu seras bien ici, n'est ce pas, c'est très convenable?

— Je suis bien partout, répondit elle, et se laissant choir de lassitude et de chagrin sur un siège, elle ajouta tout bas : Bien pour pleurer.

— Encore! fit-il avec une impatience mal contenue; décidément, tu n'es pas raisonnable. Docteur, c'est surtout de cela qu'il faudrait la guérir!

— Patience, patience! dit Thureau, nous guérirons madame de tous ses maux.

— Bon! reprit à l'oreille du médecin le jeune bellâtre, la voilà qui larmoie! Parole d'honneur, c'est assommant!

La jeune fille, en effet, cachait son visage sous ses mains; de grosses larmes glissaient entre ses doigts et l'on voyait au mouvement de son sein qu'elle se retenait pour ne pas éclater en sanglots.

— Laissons-la seule, chuchotta Thureau, c'est une crise; un peu de solitude la calmera.

En conséquence, il adressa à la pleureuse un mot pour l'engager à se reposer en attendant le dîner, et, précédant le jeune homme, il s'enferma avec lui dans son cabinet :

Là, s'étant assis en face de lui, et le regardant dans le blanc des yeux, sans cesser de tenir la missive d'introduction.

— A présent, lui dit-il, parlons carrément, quel genre de service attendez-vous de moi ?

— Ah ! avant tout, fit le don Juan en jaquette, n'oubliez pas que la petite m'appelle Anatole. C'est mon nom d'aventures.

II

DEUX VILAINS MESSIEURS

Le médecin conserva son sang-froid, ce qui prouvait qu'il en avait de reste, et renouvela sa question.

Le jeune homme ne se pressait pas de répondre.

— Eh bien, reprit Thureau, vous ne dites rien !

Par un tic familier à tous ceux de sa caste, le gandin roulait machinalement entre ses doigts une cigarette, qu'il finit par allumer.

— Si fait, fit-il en lançant la première bouffée, comme si cet exercice mécanique lui rendait la parole ; je dis que tout ceci m'assomme.

— Bon ! ce n'est pas là une réponse !

— Que diable voulez-vous que je vous réponde ! J'ai un boulet de 48 au pied, voilà.

— Je pourrais vous objecter à mon tour qu'il ne fallait pas l'y mettre. Mais cela n'avancerait point nos affaires. Je suis pour vous aider et non pour vous prêcher. Mettons donc cartes sur table. Cette lettre est d'une personne à qui je n'ai rien à refuser.

— Ma tante Victoire !... se récria avec une surprise légèrement moqueuse, le séducteur du bas étage, qu'à cette exclamation nous reconnaîtrons pour M. Paul, le joli neveu de M. et de mademoiselle de Boves.

Thureau répondit d'un ton accentué.

— Oui, mademoiselle votre tante, que j'ai l'avantage de connaître depuis longtemps et à qui je suis dévoué.

— Saperjeu, docteur, auriez vous la fantaisie de devenir mon second oncle; ah! elle serait drôle celle-là!

— Revenons à cette lettre, dit Thureau sans relever l'allusion.

— Je la connais.

— Eh bien ! relisons-la ensemble.

Et Thureau lut, en appuyant sur chaque mot :

« Cher docteur, mon neveu Paul a commis une bêtise dont les conséquences menacent de compromettre son avenir. Je vous l'envoie avec sa belle et je compte sur vos soins pour qu'il ne reste pas de traces de cette sotte affaire. — Comptez en retour sur les sentiments de votre dévouée,

« Victoire de B... »

— Eh bien ! dit Paul.

— Eh bien, il faut que vous mettiez en moi la même confiance que votre tante; sans cela comment voulez-vous que je vous serve?

— Ah! que tout cela m'assomme! répéta le cocodès, en achevant sa troisième cigarette.

Voyant cependant que Thureau attendait qu'il s'expliquât :

— Parbleu! commença-t-il c'est limpide. J'ai conté des calembredaines à cette petite, qui s'est affolée de moi. Elle est gentille, je me suis laissé aller. Ah! si c'était à refaire! Elle est tannante, mon cher docteur; Dieu, quel crampon.

Enfin, vous voyez ce qui est arrivé. Quand il n'y a plus eu moyen de le cacher longtemps, ma biche s'est changée en fontaine, et puis, malgré son air de douceur, en furie. Elle a su, à force de m'espionner qu'il se préparait pour moi un riche mariage, — oui là, vrai une superbe affaire. Elle a fait ce qu'elles font toutes, elle m'a menacé d'aller trouver la famille, de faire esclandre; et si, finalement, je ne tenais pas la promesse de l'épouser que je lui ai écrite, à ce qu'elle prétends d'aller m'attendre à l'entrée de la mairie, son enfant dans les bras.

— Parfait! parfait! dit le docteur avec son rire silencieux. C'est l'éternelle comédie. Il n'y en a pas une qui y manque.

— Là dessus, j'ai réfléchi, je vous l'avoue, attendu que cette fantaisie ferait infailliblement rater mon mariage. Sachant ma tante, femme de bon conseil, je lui ai tout conté.

— Vous avez sagement fait. Ah ! mademoiselle Victoire c'est une forte tête !...

— Elle n'a pas hésité : « Tu vas d'abord, m'a-t-elle dit, te raccommoder avec ton andalouse, et puis dès que tu la tiendras bien, décide la à faire un petit voyage avec toi. Aussitôt convenu, prends le chemin de fer, et va t-en remettre à son adresse une lettre que je vais te donner. »

Cette lettre vous la tenez. Mais tout ça m'assomme, conclut le gandin qui ne savait pas d'autre refrain à son jargon prétentieusement idiot.

— Très bien. Mais votre avis, vos intentions à vous ?

— Mes intentions ! répéta le triste Faublas regardant bêtement son tenace interlocuteur, voilà dix fois que je vous le répète, c'est d'en finir avec cette petite et d'épouser Anna Choiseul.

Evidemment, reconnaissons-le, il n'avait jusque-là mis qu'un pied dans la scélératesse, malgré la putréfaction du monde où il vivait, et sa pensée allait moins loin que celle du vampire, et que cette phrase de sa tante : « Je compte sur vos soins pour qu'il ne reste pas de trace de cette sotte affaire. »

Mais il était sur une pente où le premier pas entraîne aisément et presque fatalement le second, et sans vouloir se rendre encore à l'évidence, peu à peu la notion de la situation se dessinait à son esprit et à sa conscience.

Thureau interprétant ces dernières paroles dans le sens le plus clair qu'elles puissent avoir pour un homme de la sorte, lui dit d'un ton péremptoire, parfaitement calme :

— Voilà ce que je vous demandais. Il n'y a rien de tel que de prendre une résolution nette. S'il n'y a pour empêcher votre riche mariage que la menace de votre maîtresse soyez tranquille, nous allons y mettre ordre. Il meurt cette année énormément de nouveaux-nés : c'est une épidémie assez fréquente, d'ailleurs, chacun sait ça.

— Ah! balbutia le gandin, comprenant de plus en plus, et auquel cette sinistre lumière causa un léger frisson, sans qu'il eût le courage ni l'honnêteté de résister.

C'était comme un cauchemar, mais au lieu de se secouer pour le chasser. Paul se laissait lâchement envelopper, et faute de sens moral, s'il n'agissait pas, il subissait.

— Sacredieu ! jura l'empirique, vous auriez dû vous aviser de cela il y a deux ou trois mois; la chose aurait marché toute seule... Aujourd'hui elle est à son dernier terme, cette jeune fille... Vous autres gens sans caractère, vous ne savez rien faire à temps.

Paul de Boves devint tout pâle et bégaya :

— Quelle difficulté voyez vous donc ?

— Allons, bougonna Thureau interprétant peut-être ce mouvement dans un sens qu'il était loin d'avoir, il suffit; puisque vous êtes si résolu, en fera ce qu'il faudra, et vous épouserez mademoiselle.. comment dites-vous cela ?

— Anna Choiseul.

— Bon ! celle-là ou une autre, cela m'est totalement égal.

— Sera-ce long ! hasarda le jeune homme, Quoi ?... votre mariage ou l'opération ?

— Ah ! dame, ça ne dépend pas tout à fait de moi, à présent. Je crois cependant et mon premier coup d'œil ne me trompe guère, que vous n'aurez pas un trop long séjour à faire ici, sauf que vous attendiez la fin de la convalescence...

— Quant à cela, non, fit cyniquement M. Paul. Une fois sûr de ne plus être sympanisé par la belle, je la lâche ; j'en ai assez d'être assommé et cramponné.

— Je comprends, je comprends...

Ici la conversation fut interrompue ; Mathieu, allongeant sa tête carrée et sa face patibulaire, annonça que le dîner était servi.

— Voilà qui vient à propos, dit Thureau à son hôte ; vous devez être mort de faim ?

Il se trompait. Ce que M. de Boves éprouvait, ce n'était pas des tiraillements d'estomac, c'était ce que l'on appelle des tiraillements de conscience. Au moment d'un premier crime, il est impossible pour l'honneur de l'humanité, qu'il n'en soit pas ainsi, même chez l'âme la plus dégradée.

— Voyons aussi, ajouta Thureau, ce que devient votre camarade, et si elle est assez reposée pour dîner avec nous.

Ils remontèrent à la chambre de la voyageuse, qu'ils trouvèrent dans la même position, c'est-à-dire affaissée au fond d'une grande bergère, extrêmement pâle et abattue.

— Eh bien, ma chère Jeanne, lui dit le jeune homme, n'osant plus s'approcher qu'avec un certain serrement de cœur de la pauvre fille, contre laquelle il méditait un si lâche attentat, est-ce que ça ne va pas mieux.

Et, se baissant vers elle, il déposa sur son front, un baiser de Judas.

A la froideur de cette caresse Jeanne Lebourg tressaillit, enveloppa son séducteur d'un regard anxieux, et laissant errer sur ses lèvres décolorées un sourire plein d'amertume :

— Je me sens bien lasse, dit-elle.

Le docteur consultait son pouls et, en spécialiste expert, examinait ses traits et toute sa personne.

— C'est vrai, dit-il ; vous avez besoin d'une bonne nuit, chère cliente. On va vous monter un bon bouillon, et vous vous coucherez là-dessus; demain, il n'y paraîtra plus.

— Merci, monsieur, répondit-elle ; et elle ajouta à voix basse et rougissante : Est-ce que vous pensez que je doive rester longtemps ici?

(*A suivre*) OCTAVE FÉRÉ